

COMMUNE DE WAIMES

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'Administration communale informe qu'elle se propose d'acquérir, une emprise du terrain cadastré "Waimès, 1^o Division, Section H, n^o35 2 P0000" sise rue du Château 24+ à Waimès, d'une superficie mesurée de 1.925,90 m², appartenant à l'Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement (A.I.V.E.) ayant son siège social à 6700 SCHOPPACH (Arlon) Drève de l'Arc-en-Ciel, 98.

En conséquence, le projet sera déposé pendant quinze jours, date du présent avis, au Secrétariat communal, ouvert tous les jours ouvrables de 08 heures 30' à 12 heures.

Les personnes qui auraient des observations à faire pourront les présenter par écrit durant cet intervalle ou assister à la clôture de l'enquête qui aura lieu audit Secrétariat le 29 mai 2019, de 09 à 10 heures.

Le procès-verbal de l'enquête sera clôturé à cette dernière heure.

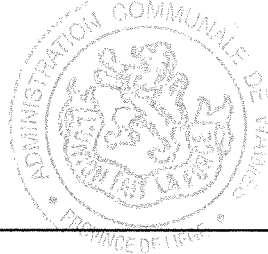
Waimès, le 14 mai 2019

Le Directeur général,

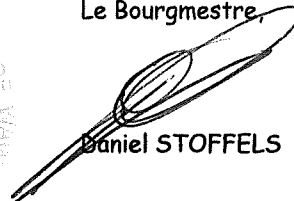


Vincent CRASSON.

Par Ordonnance,



Le Bourgmestre,



Daniel STOFFELS